



Marie Thouvenot est aujourd'hui responsable de secteur chez Free dom à Montpellier et ne cache pas son ambition de devenir responsable d'une agence dans le cadre d'un projet de rachat. Pourtant, rien ne destinait cette préparatrice en pharmacie à ses nouvelles responsabilités dans le secteur du service à la personne.

Après un brevet professionnel de préparateur en pharmacie et 14 ans passés dans une officine, Marie Thouvenot éprouve des difficultés à continuer dans cette voie. Elle décroche un CAP petit enfance et un BEP des carrières sanitaire et sociale et travaille pendant quatre années en crèche. On lui propose alors d'intégrer l'agence de service à la personne Free dom, à un poste de responsable de secteur. Son CAP et son BEP constituent des sésames pour l'agence, permettant d'obtenir l'agrément petite enfance et assistance personnes âgées et personnes handicapées.

Dans la foulée, son employeur lui propose d'intégrer le parcours IDCE (Identification et développement des compétences entrepreneuriales), dispensé par Cnam entrepreneur(s) en Languedoc-Roussillon en partenariat avec la Fedesap (Fédération française des entreprises de service à la personne et de proximité).

IDCE vise à professionnaliser et renforcer l'encadrement intermédiaire au sein des entreprises de services à la personne et va permettre à Marie de maîtriser les compétences nécessaires à une responsable de secteur, fonction pivot entre l'intervenant à domicile et le bénéficiaire, qui assure la mise en œuvre et le suivi du plan d'aide en mobilisant les ressources humaines nécessaires. Ce parcours lui a permis de donner un nouvel élan à sa carrière en lui ouvrant de nouvelles perspectives. Marie souligne qu'il lui a permis de combler ses lacunes dans les domaines du commercial, du management, du droit ou encore de la gestion de projet.

Le Titre professionnel Entrepreneur de petite entreprise en poche, Marie et son employeur se fixent désormais un objectif de rachat d'une nouvelle agence dans l'Hérault, ce qui donnera à Marie l'opportunité de devenir responsable de l'agence actuelle.

© Cnam entrepreneur(s)  
Propos recueillis par Cécile Brice  
Décembre 2013